République Française **Département du Bas-Rhin**

VILLE D'ERSTEIN

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES - VERBAL

Séance du mercredi 14 janvier 2015

Étaient présents les Conseillers municipaux suivants :
Mmes et MM.

1.) WILLER Jean-Marc
2.) DRESSLER Marc
3.) HERBETH Dominique
4.) DINTRICH Benoît
5.) HEYM Martine
6.) SPIELBERGER Denis
7.) ALIZON Colette
8.) KIEFER Patrick
9.) SCHMITT Stéphanie
10.) FENDER-OBERLE Muriel
11.) DA SILVA Nathalie
12.) WOLFF Muriel
13.) KAPPLER Murielle
14.) WETTERER Jérémy
15.) HEITZ Joseph
16.) ANDRES Liliane
17.) ECREPONT Dominique
18.) WAGNER Simone
19.) SAETTEL François
20.) ALTUN Turgay
21.) BRAUN Caroline
22.) HELLMANN Lionel
23.) BADER Jean-Claude
24.) LIENHARDT Mireille
25.) BAUR Philippe
26.) SUHR-DI MICCO Alexandra
27.) HASENFRATZ Thierry

Etaient absents-excusés : MM.
OFFENSTEIN Joseph
GOUVION Vincent
HERTRICH Claude
SCOTTO DI CARLO Catherine
FUCHS Marie-Odile
FOUGOU-NOTARIANNI Christian (*avec proc. de vote à J.C. BADER)*

Étaient encore présents : Mme et MM.
SIREROL Philippe, Directeur Général des Services,
HECKMANN François, Responsable du service Administration Générale,

A l'ouverture de la séance conviée ce jour à 19H30 sur convocation du 6 janvier 2015, le Maire procède à l'appel et constate que 6 conseillers municipaux sont absents – excusés, tous avec procuration de vote.

Le Maire salue ensuite les Conseillers municipaux, la représentante des DNA, M. Philippe SIREROL, Directeur Général des Services et M. François HECKMANN, Responsable du service Administration Générale.

Sur proposition du Maire, M. François HECKMANN est désigné à l'unanimité des voix en qualité de secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, le Maire souhaite évoquer à nouveau, après plusieurs rencontres déjà intervenues lors de la réception des vœux du 9 janvier et des cérémonies organisées le 10 janvier, les terribles moments partagés par la nation à la suite des attentats perpétrés à Paris dans les premiers jours du mois de janvier contre le journal « Charlie Hebdo », une policière municipale et les clients d'un supermarché kasher.

Ces attentats, qui ont ébranlé le pays, ont rencontré une manifestation spontanée locale le jour du marché du 8 janvier ainsi qu'au lycée d'Erstein, suivies de celle nationale qui a rassemblé près de 45.000 citoyens à Strasbourg le dimanche 11 janvier.

Le Maire invite ainsi les membres du Conseil municipal et personnes présentes à observer une minute de silence en hommage aux victimes de ces attentats.

Il rappelle ensuite qu'à l'initiative de M. Turgay ALTUN et de M. Ali ABID, représentants des communautés turques et maghrébines d'Erstein, ainsi que du groupe Intercultes mis en place de longue date au plan municipal à Erstein, un rassemblement de solidarité avec les victimes est organisé également le dimanche 18 janvier 2015 pour lequel rendez-vous est donnée à 14h00 à tous les citoyens intéressés.

Son objectif est de marquer dans la durée la solidarité exprimée, de faire vivre les valeurs de la république et de leur rendre du sens. Ce mouvement devra permettre de poursuivre des actions citoyennes nouvelles notamment en direction de la jeunesse et des écoles pour conforter les valeurs d'égalité et de fraternité et pour que la république et ses citoyens demeurent libres dans la démocratie française.

Le Maire souligne qu'il est bien du rôle des élus de marquer également leur totale adhésion à ces valeurs.

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

Point 1. de l'ordre du jour :

Location des chasses communales - Période 2015/2024
Seconde adjudication de chasse du 15 janvier 2015 pour le lot n° 7
Agrément de candidature

Le Conseil,

APRES avoir entendu l'exposé de l'adjoint Marc DRESSLER,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions du Code de l'Environnement,
VU l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le cahier des charges type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024,
VU les délibérations n° 2014-092 à n° 2014-095 du Conseil municipal du 30 octobre 2014,
VU l'absence de dépôt de validation par le locataire sortant du lot de chasse n° 7 de l'exercice de son droit de priorité,
VU la délibération n° 2014-118 du Conseil municipal du 15 décembre 2014 relative à l'infructuosité de la procédure d'adjudication du lot n° 7,
VU l'avis public d'adjudication du 15 janvier 2015 régulièrement affiché et publié pour la seconde adjudication du lot considéré,
VU le dossier de candidature déposé en date du 30 décembre 2014,
VU l'avis favorable délivré par les membres de la commission consultative communale de la chasse régulièrement consultés en date du 6 janvier 2015,
APRES en avoir délibéré,

décide

- d'agréer la candidature de **M. Michel EBER, 3, rue des Vergers – 67120 Dorlisheim** pour l'adjudication du lot de chasse n° 7 de la Ville d'Erstein prévue le 15 janvier 2015 à 17h00 à l'Hôtel de Ville,
- d'autoriser le Maire à signer le bail de location de la chasse communale.
- en cas d'adjudication infructueuse, de fixer la date d'une nouvelle adjudication au mardi 3 février 2015 à 17h pour l'ensemble des lots restants non attribués.

Adopté par 32 voix et 1 abstention (Th. HASENFRATZ)

La séance est levée à 19 h 50

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Marc WILLER